

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 05184

Numéro SIREN : 520 816 950

Nom ou dénomination : KIMA VENTURES

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2022 sous le numéro de dépôt 159759

KIMA VENTURES

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 000 euros
Siège social : 16 rue de la Ville l'Evêque (75008) Paris
520 816 950 RCS Paris

(la « Société »)

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

EN DATE DU 21 JUIN 2022

[...I...]

QUATRIÈME DECISION

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Guy Baeckeroot arrive à échéance à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et que celui-ci ne souhaite pas être renouvelé dans ses fonctions.

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société :

ND & Associés (823 131 321 RCS Créteil)
65 boulevard Pasteur
94260 Fresnes

pour une durée de 6 exercices qui s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le cabinet ND & Associés a accepté lesdites fonctions et a affirmé n'être frappé d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher leur nomination.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIÈME DECISION

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Christian Baeckeroot arrive à échéance à l'issue de l'assemblée générale des associés de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et que celui-ci ne souhaite pas être renouvelé dans ses fonctions.

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société :

AGH Paris (453 887 135 RCS Paris)
42bis boulevard Richard Lenoir
75011 Paris

pour une durée de 6 exercices qui s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le cabinet AGH Paris a accepté lesdites fonctions et a affirmé n'être frappé d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher leur nomination.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

SIXIÈME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[.../...]